



## Valorisation du patrimoine paysager de Bellecombe avec le Fonds Européen de Développement Régional de Franche-Comté

### La Franche Comté : un environnement remarquable mais fragile

La Franche-Comté est un espace ouvert sur la nature. Elle s'étend sur une grande partie du Massif du Jura, recouvre une partie du Massif des Vosges et profite des plateaux du Doubs. Même si certaines zones sont plus urbanisées (Besançon et le Nord Est de la région), c'est incontestablement une région nature.

La Franche-Comté bénéficie de la présence de deux Parcs naturels régionaux sur son territoire, en particulier le Parc Naturel Régional du Haut Jura étendu sur deux régions et trois départements dont ceux du Doubs et du Jura. Animé par l'eau omniprésente et les reliefs avec les massifs du Jura et des Vosges, le territoire de Franche-Comté abrite des milieux naturels et des paysages de grande valeur patrimoniale. De nombreux sites emblématiques modèlent son identité : massifs montagneux, forêts, tourbières, pré-bois, plateaux, paysages calcaires des reculées et des vallées. Cette qualité paysagère et naturelle contribue à la notoriété de la Franche-Comté, identifiée avant tout comme un espace naturel de qualité. La Franche-Comté apparaît comme une région « où il fait bon vivre », y compris en milieu urbain.

Le Massif du Jura bénéficie d'une situation relativement originale. Contrairement aux autres massifs, il est peu enclavé, développe une activité économique importante (agriculture, sylviculture, plasturgie, microtechnique, jouet...) et voit sa population relativement bien répartie sur le territoire. Cette qualité paysagère et naturelle contribue à la notoriété de la région, identifiée avant tout comme un espace naturel préservé, et à son attractivité.



Cet environnement de qualité est toutefois soumis à de fortes pressions. La forte urbanisation autour des villes et des villages de leurs périphéries, le développement de zones d'activités artisanales et industrielles et de tous les réseaux de communications, d'énergie et de télécommunications menacent le patrimoine bâti, l'intégrité des paysages.

Les milieux terrestres et aquatiques subissent une banalisation liée à l'artificialisation des espaces, l'intensification agricole ou au contraire la déprise des espaces périphériques, générant une érosion importante de la biodiversité. Les efforts des différents acteurs n'ont pas permis d'enrayer ces phénomènes. En moins de 30 ans, on a constaté la disparition de 40% des zones humides.

C'est dire que la protection et la restauration des paysages, quelle que soit l'approche que l'on retienne, doivent s'imposer comme des priorités dans les réflexions sur le développement durable à tous les niveaux de décision et par là-même au niveau premier de la commune.

### La situation sur Bellecombe : une belle combe typique des paysages comtois mais banalisée par les lignes et les supports d'énergie et de télécommunications.

A 1200m d'altitude, Bellecombe, au cœur des Hautes Combes du Jura sud, offre un paysage de combe ouverte sur plus de cinq kilomètres du nord au sud et de près de 800 mètres d'est en ouest. De part et d'autre de cette vallée se dressent les crêts. Du côté est, ils forment une chaîne boisée continue

qui plonge sur la vallée de la Valserine et qui laisse voir la chaîne des monts Jura et ses sommets. Du côté ouest qui domine la dépression des Moussières et des Mouilles, les crêts, relativement plus élevés, sont scindés en plusieurs ensembles par des brèches profondes où s'engouffrent les eaux de ruissellement et qui permettent en même temps l'accès à la combe principale. Le territoire de la commune s'enrichit de nombreuses combes plus étroites et plus fermées qui sont autant de ramifications de la grande combe comme les combes des Coupes, des Bramandes, de la Daudine. En limite ouest, la combe des Mouilles s'étend, sur plus de deux kilomètres, elle aussi ouverte et bordée de crêts couverts de forêt et de pré-bois. Le paysage végétal est typique du massif jurassien. Les prés de fauche occupent le fond des dépressions ; puis viennent les pâturages qui viennent buter contre les rebords de pré-bois et de forêt d'épicéas et de hêtres. De nombreuses zones humides parsèment les fonds de combes, parfois simplement signalées par leur végétation particulière ou par une mare de taille variable, parfois aussi reconnues comme tourbières dans les endroits plus ouverts. On reconnaît ici et là les formes caractéristiques du milieu karstique dans les falaises diaclasées des Biefs ou les dolines qui s'égrènent tout au long des combes.

L'habitat diffus est lui aussi typique de cette partie du massif : 75 maisons sont dispersées sur un territoire communal de plus de 12 km<sup>2</sup>. Il n'y a ni centre village ni hameau mais des fermes massives – la longueur et l'intensité de l'hiver l'exigent – posées entre prés de fauche et pâtures, à l'écart des zones humides et reliées à la route principale par de petits chemins pierreux. La plupart de ces maisons sont orientées nord-sud, protégées des rigueurs de l'hiver montagnard, au nord par un mur aux ouvertures rares, au sud par un bataillage de tavaillons ou de tôle.

Bellecombe a su jusque là assez bien conserver les fondamentaux de ce paysage. Les agriculteurs n'ont pas cessé de l'entretenir en fauchant soigneusement tous les espaces possibles, en assurant, soit par la pâture de leurs propres troupeaux ou par l'estive de troupeaux venus d'ailleurs, le caractère ouvert de la combe principale et des combes adjacentes. On ne constate aucune déprise significative sur le territoire de la commune, mis à part quelques rares espaces gagnés progressivement par la forêt. En termes d'habitat, le Règlement National d'Urbanisme auquel est soumise la commune a évité le mitage du paysage ou la création de lotissements particulièrement inadaptés. Le réseau des voies est simple et suffit à écouler la circulation ordinaire et les suppléments de trafic liés au tourisme hivernal.

**Ce sont bien les réseaux aériens d'électricité et de téléphone qui banalisent le paysage.** Installés au fur et à mesure du développement des réseaux, dès le début des années 1930, ils ont progressivement colonisé le paysage en reliant, sans aucun souci esthétique, les habitations aux réseaux principaux d'électricité puis de téléphone. Le manque de coopération entre les entreprises alors nationales d'électricité et de téléphone a densifié ces réseaux en doublant les supports, installant ainsi des carrefours encombrants et particulièrement visibles, été comme hiver, dans ce paysage ouvert. Aujourd'hui, il est vraiment très difficile de mettre en place les financements nécessaires à la restauration de ce paysage et de mettre en phase les entreprises héritières des secteurs publics du passé, ERDF et France télécom. Les longueurs de réseaux à effacer sont très importantes dans ce secteur d'habitat diffus et les moyens financiers de la commune sont notoirement insuffisants pour assurer une action durable et efficace sur ce plan.



## **L'aide européenne à travers le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)**

L'enjeu de la restauration paysagère a vu son importance grandir avec le développement progressif du tourisme sur les Hautes Combes. C'est d'ailleurs avec le Syndicat Mixte de développement Touristique des Hautes Combes que la première opération d'enfouissement de réseaux a été menée à bien, en 2003, sur les lieux dits des Trois Cheminées et de la Guienne sur 1,6 km. En 2008, une partie des réseaux des Coupes est enfouie sur 600m, au voisinage de la mairie. En 2009, 1,5 km de réseaux de moyenne tension, de basse tension et de téléphone sont enfouis aux Mouilles. Ces investissements en faveur des paysages ont permis, à l'occasion du renouvellement de la Charte du PNR du Haut-Jura, de **retenir la commune de Bellecombe comme site patrimonial majeur du parc au titre de son patrimoine paysager.** Dans la droite ligne de ces investissements, la commune a décidé de

poursuivre cette reconquête avec une opération d'importance à savoir l'enfouissement de lignes de basse tension et de lignes France Télécom sur plus de 2 km entre la mairie des Coupes et Boulème avec la suppression, au final, de 46 supports de bois et de béton avec les objectifs de restaurer et de valoriser le patrimoine paysager remarquable de la commune, de renforcer l'identité de ce territoire en mettant en valeur ses caractéristiques paysagères reconnues et de donner de nouveaux atouts au territoire en terme de qualité de vie pour ses habitants, y compris grâce à la fiabilité accrue des réseaux enterrés moins sensibles aux conditions climatiques difficiles des hivers jurassiens. Il s'agissait aussi de conforter le potentiel d'attractivité touristique de la commune à partir de la qualité de ses paysages qui servent de cadre particulier à de nombreux itinéraires de randonnées comme la GTJ, le GR9, le Grand Huit et à toutes les pistes de ski de fond et de raquettes.

Sur les conseils du PNR du Haut Jura, la commune s'est tournée vers le **Fonds Européen de Développement Régional le FEDER qui a pour mission de traduire la volonté de l'Union Européenne d'être proche des citoyens sur la base d'interventions précises et reconnues de qualité.**

Dans l'axe 3 de son programme régional à développer en Franche Comté, le FEDER tient, parmi les 7 directions retenues, à contribuer aux actions de « **préservation et de valorisation du patrimoine naturel et paysager** », précisant, dans le cadre de l'actions n°2, sa disponibilité à aider « **les études, travaux avec ou sans acquisitions foncières pour la préservation et la mise en valeur des paysages remarquables** ».

C'est dans ce cadre que le dossier « **Valorisation du patrimoine paysager de Bellecombe, enfouissement de réseaux aériens téléphoniques** » a été constitué en septembre 2010 et a été déposé pour instruction auprès de la Direction Régionale de l'Environnement, l'Aménagement et du Logement de Franche-Comté (DREAL-Franche-Comté). En mars 2011, le Comité Régional de Programmation ayant retenu notre dossier, Monsieur le Préfet de la région Franche-Comté a fait connaître sa décision d'accorder une subvention de 20.020,35€ sur le coût total éligible des travaux de 40.040,70, soit 50% du montant des travaux consacrés à l'enfouissement des réseaux téléphoniques.

Les travaux d'enfouissement se sont terminés dans les délais et le dossier arrive à échéance. La commune s'est engagée à réaliser cette sensibilisation des administrés au paysage, à leur paysage et, par là-même, à tous les autres paysages par l'intermédiaire du site internet de Bellecombe. Un panneau d'information rappellera que l'Europe s'est engagée en Franche Comté sur ce projet de la commune de Bellecombe avec le Fonds Européen de Développement Régional. Ce n'est qu'un premier pas et l'aide très importante de l'Union Européenne sur ce projet doit faire progresser l'idée européenne elle-même. Elle laisse aussi entrevoir d'autres possibilités de développement de notre territoire dans une solidarité active avec les collectivités, au plus près des citoyens.



Dossier réalisé grâce à la consultation des sites suivants :

<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/notions/index.htm>  
<http://www.hypergeo.eu/spip.php?page=recherche&recherche=paysage>  
<http://cybergeog.revues.org/2048>

et des ouvrages suivants :

Bellecombe, une commune hors du commun de Jean Pierre Bouvard

L'encyclopédie de la Franche-Comté sous la direction de Jean Boichard – Editions La Manufacture